



**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de la réglementation générale

Fiche de contrôle des documents de propagande

Liste : Marne Union populaire écologique et sociale (La France insoumise)

Candidat tête de liste : Maxence LAURENT

CIRCULAIRE

(R.27, R.29 et R. 155 du code électoral)

Critère	Conforme	Non conforme
Grammage (compris entre 70 et 80g/m ²)	X	
Format (210 x 297), peut être recto verso et pliée	X	
Texte de la circulaire uniforme (pour l'ensemble du département)	X	
Interdiction du drapeau français ainsi que la juxtaposition des trois couleurs bleu, blanc et rouge (sauf s'il s'agit de l'emblème d'un parti ou groupement politique)	X	
CONCLUSION sur l'ensemble du document	X	

Quantité à livrer = 1613

Quantités livrées = 1613

BULLETIN DE VOTE

(L.52-3, R.30 et R. 155 du code électoral)

Critère	Conforme	Non conforme
Grammage (compris entre 70 et 80g/m ²)	X	
Format 148 x 210 millimètres (A5)	X	
Une seule couleur sur papier blanc. Les différentes nuances d'une même couleur d'encre sont tolérées	X	
Titre de la liste, ainsi que le nom de chacun des CINQ candidats composant la liste paritaire dans l'ordre de présentation	X	
Nom et prénom conforme à ceux portés dans la déclaration de candidature (peuvent être différents du nom de naissance et du premier prénom)	X	
Peut comporter l'emblème d'un ou plusieurs partis ou groupements politiques	X	
Peut-être fait mention de mandats électoraux, titres, distinctions, âge, qualité, profession et appartenance politique	X	
Photo du candidat dans la même teinte que le texte du bulletin	X	
CONCLUSION sur l'ensemble du document	X	

Quantité à livrer = 1613 x 2 = 3226

Quantités livrées = 3226

Carine Mary

Vice-présidente

Présidente de la commission

IMPORTANT

Les bulletins ne doivent pas comporter :

- d'autres noms de personne que celui des candidats
- la photographie ou la représentation de toute autre personne autre que le candidat
- la photographie ou la représentation d'un animal (sauf parti animaliste)

SÉNATORIALES - MARNE - 24 SEPTEMBRE 2023

Votez pour le programme de la
NUPES
au Sénat

CPV LA
FRANCE
INSOUMISE
MEMBRE DE LA NUPES

LA LISTE MARNE
UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



Maxence LAURENT

Aide-soignant
31 ans
Vertus



Agnès GUYOT

Enseignante
55 ans
Châlons-en-Champagne
Conseillère municipale

3. **Étienne FRANÇOIS**

Assistant de service social
37 ans
Reims

4. **Ghislaine PROFIT**

Retraitée
66 ans
Courtagnon
Conseillère municipale

5. **Michel CAUCHETIER**

Retraité
67 ans
Châlons-en-Champagne

Votez pour le programme de la

NUPES

au Sénat

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre candidature à l'élection sénatoriale dans notre département de la Marne. Notre liste porte une opposition résolue aux politiques d'Emmanuel Macron et propose une alternative fondée sur le programme partagé de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale.

Conforter la place et les moyens de la commune

- Au Sénat, nous œuvrerons à conforter la commune comme échelon de base de la démocratie en France. Nous nous opposerons à sa remise en cause au profit d'institutions éloignées de nos concitoyens comme les métropoles et grandes régions.
- Pour que la commune puisse jouer son rôle, pour un maillage fin et égalitaire de l'ensemble des territoires, il est nécessaire de redresser les dotations et de réaffirmer le principe de libre administration.

Indexer la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation

- Hausse de l'énergie, dégel du point d'indice, renchérissement des chantiers, prix des denrées... les communes ont vu leurs dépenses augmenter de plus de 12%. Dans le même temps la DGF n'a augmenté que de 320 millions d'euros alors qu'il aurait fallu 4 milliards pour compenser les effets de l'inflation.
- Au Sénat nous nous battons pour indexer la DGF sur l'inflation, comme c'était le cas jusqu'en 2010.

Appliquer le tarif réglementé de l'électricité aux collectivités

- En mai dernier, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi sur EDF. Dans ce cadre, plusieurs amendements des députés LFI-NUPES mais aussi LR ont été adoptés sur la question du tarif réglementé de vente d'électricité (TRVE). Ainsi, les députés ont voté, contre l'avis du gouvernement, l'extension des tarifs réglementés aux TPE-PME, aux bailleurs sociaux ainsi qu'aux collectivités et EPCI de moins de 50 000 habitants.
- Nous nous engageons à tout faire pour que le Sénat mette rapidement ce texte à son ordre du jour pour l'adopter de façon conforme.

LA LISTE

MARNE

UNION POPULAIRE

ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



1.

Maxence LAURENT

Aide-soignant
31 ans
Vertus



2.

Agnès GUYOT

Enseignante
55 ans
Châlons-en-Champagne
Conseillère municipale



3.

3. Étienne FRANÇOIS

Assistant de service social
37 ans
Reims



4.

4. Ghislaine PROFIT

Retraitée
66 ans
Courtagnon
Conseillère municipale



5.

5. Michel CAUCHETIER

Retraité
67 ans
Châlons-en-Champagne

Une gestion publique et décentralisée de l'eau en gestion citoyenne et communale ou intercommunale au plus près de la « source ».

- L'eau est vitale pour l'Humanité. La protéger est donc un enjeu à la fois planétaire et local. Le maire et la commune sont les mieux placés pour être les garants d'une bonne gestion. Pour lutter contre son accaparement par des intérêts privés et veiller aux nécessaires entretiens des réseaux qui permettront d'éviter les gaspillages, nous sommes favorables à sa gestion publique.
- Au Sénat nous proposerons de développer un service public articulé autour de régies publiques locales permettant un bon niveau d'implication des usagers. Dans ce cadre, nous défendrons une tarification progressive et différenciée selon les usages. Nous sommes également partisans de renforcer la liberté des communes à être à nouveau titulaires des compétences eau et assainissement. Nous œuvrerons pour qu'un Haut commissariat à l'eau et à l'assainissement coordonne une politique globale et transversale en appui aux communes.

Notre programme : celui de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale

- En votant pour notre candidature, vous vous prononcerez pour le programme de la NUPES et ses 650 mesures pour le progrès social, la bifurcation écologique par la planification, le partage des richesses, le développement des services publics, la Sixième République.
- Au Sénat nous ferons tout pour abroger la retraite à 64 ans, réforme injuste et injustifiée qui a entraîné un mouvement social parmi les plus puissants de ces 50 dernières années. Le droit à la retraite est un juste retour des choses après une vie de travail. Dans nos villages et nos villes aussi, la retraite est précieuse car c'est souvent l'occasion de s'investir dans les associations ou au conseil municipal.

Notre bulletin de vote

SÉNATORIALES - MARNE - 24 SEPTEMBRE 2023

Votez pour le programme de la
NUPES
au Sénat

 **LA FRANCE INSOUMISE**
MEMBRE DE LA NUPES

LA LISTE MARNE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

1.  **Maxence LAURENT**
Aide-soignant
31 ans
Vertus

2.  **Agnès GUYOT**
Enseignante
55 ans
Châlons-en-Champagne
Conseillère municipale

3. **Étienne FRANÇOIS**
Assistant de service social
37 ans
Reims

4. **Ghislaine PROFIT**
Retraitée
66 ans
Courtagnon
Conseillère municipale

5. **Michel CAUCHETIER**
Retraité
67 ans
Châlons-en-Champagne